

**SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT
DEPARTEMENTAL « Olivier MESSIAEN »**

17 rue de l'Ancienne Mairie
04000 DIGNE LES BAINS

COMITE SYNDICAL

Le lundi 4 décembre 2017 à 15 heures, dûment convoqué par lettre individuelle en date du 21 novembre 2017, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence de la Présidente, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents :

Madame Brigitte REYNAUD, Présidente du Syndicat Mixte de Gestion
Monsieur Robert LAURENTI, représentant de Durance Luberon Verdon agglomération,
1^{er} Vice-Président du Syndicat mixte ;
Monsieur Claude FIAERT, Vice-Président de Provence Alpes agglomération, délégué à la
Madame Isabelle MORINEAUD, Conseillère départementale
Madame Nathalie PONCE-GASSIER, Conseillère départementale

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général ;
Madame Christine JOLY, directrice administrative ;
Monsieur Benoît PAILLARD, Directeur pédagogique et artistique adjoint ;
Madame Violette RENAUX, Payeuse départementale
Monsieur Yves CLAUDET, Directeur général adjoint des services de DLVA ;
Monsieur François MONIN, Directeur général adjoint du Conseil départemental.

Etaient absents excusés :

Madame Colthilde BERKI, Conseillère départementale
Madame Sylvie AILLAUD, représentante de de Provence Alpes agglomération.
Monsieur Pascal ANTIQ, représentant Durance Luberon Verdon agglomération

Délibération n° D-2017- 24

OBJET : Programmation artistique 2017 – 2017

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux Syndicats Mixtes,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement départemental « Olivier Messiaen »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des Syndicats Mixtes,

Vu la délibération n° 2012-06 du 4 juillet 2012 déterminant le montant annuel maximum de la programmation artistique à 1,7 % du budget de fonctionnement de l'année.

Exposé des motifs –

La section de fonctionnement du BP 2017 a été votée à 2 565 230 €. Sur cette base, le montant annuel maximum de la programmation 2017 – 2018 est arrêté à 43 608 €.

Le prévisionnel de la programmation, joint en annexe, s'élève à 42 321 €.

DECIDE –

D'approuver la programmation artistique 2017 – 2018 pour un montant estimé à 42 321 € tel qu'il est indiqué dans l'annexe jointe ;

D'autoriser la Présidente du Syndicat Mixte de Gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Fait à Digne-les-Bains, le 4 décembre 2017.
La Présidente du syndicat mixte de gestion,

Brigitte REYNAUD.



Prévisionnel de la programmation artistique 2017 – 2018

Jumelage - Manosque - Allemagne Ensemble cordes	30/09/17	Manosque	Logistique matériel	0
			Divers	0
Partenariat avec "l'osons jazz"	Année	Lurs	Rémunérations et frais de déplacements	1 700
			concert Villegas	460
Master class Fanny Azzuro	13/10/17	Digne CCRC	Rémunération artiste	900
Master class piano	20/10/17	Gréoux les B.	Rémunération Bruno RIGUTTO	600
Master class Quatre vents	27/01/18	Digne CCRC	Rémunération 4 artistes	1 500
Rencontres départementales Vents & Cordes	28/01 et 10/02	MANOSQUE Osco manosco	Logistique	500
			Transport matériel et déplacements	600
			Location salle	1 000
			Via sécurité	350
Week-end blues the Two	A définir	Digne CCRC	Rémunération artistes	1 000
Concerts 4 clavecins & solistes	14 et 17/02/2018	Digne les Bains et Ste- Tuile	Rémunération Concert 1	600
			frais de déplacements et régisseur	500
			Rémunération Concert 2	600
Ateliers annuels	Sur l'année	Manosque et Digne les Bains	Culture chorégraphique	592
			Formation musicale danseurs	591
			Accompagnements instrumentaux danseurs	1 600
			Danse & théâtre, ensembles instrumentaux	738
			Frais de déplacement	400
Cors D Lus - Amine Soufari	24/03/18	Digne CCRC	Rémunération	1 000
Médiathèque	Sur l'année	DIGNE	Frais de déplacement	100
Week-end musical	6, 7, 8 avril 2018	Manosque JLBleu	Master class Queen concerto	0
			Stage Julien Lestel	1 500
			Master class Syrto	4 000
			Frais de déplacements et régisseur	350
Master class & concert Flûte baroque	13/04/18	Auditorium Manosque	Master class	800
			Frais de déplacement	100
			Concert	1 000
Rencontres départementales	26/05 25/03	Les Mées Oraison	Flûte, guitare, cuivres, clarinette - stage	2 000
			Frais de déplacement	600
Concerts des professeurs	A déterminer	A déterminer	Rémunérations	2 000
			Logistique	
			Frais de déplacement	500
Brass band			stage saxophonistes	600
			Frais de déplacement et vidéo	1 900
Master classe & concert Dominique Ferran	8-9-11 mai 2018	Manosque auditorium	Rémunération Master classe + concert clavicorde	1 000
			Frais de déplacement et régisseur	250
			Rémunération Concert 2 clavecins 18h30	1 000
Portes ouvertes	01/06/18	2 antennes	Frais de déplacement et régisseur	690
			Partenariat MJC Manosque	400
Spectacle Musique & danse autour de Julien Lestel	02-juin	Manosque Jean Le Bleu	Via sécurité	350
			Régisseur	200
			Frais de déplacements + car + costumes	2 150
Rencontres chorales en partenariat avec l'EN "Brésil"	04-juin	Manosque Jean Le Bleu	Via sécurité	350
			Régisseur	150
Spectacle de fin d'année Amine Soufari	mai - juin 2018	Digne-les- Bains	Rémunérations artiste et régisseur	4 900
			Droit d'entrée 2€ X 400	
			Frais de déplacement	200
TOTAL				42 321

